

Trump 2 : les défis de la posture militaire américaine

Par **Morgan Paglia**

Morgan Paglia, chercheur et journaliste, prépare une thèse à l'École pratique des hautes études (EPHE) sur la prospective militaire et le débat stratégique américain.

La répartition des points d'appui opérationnels de la stratégie américaine a fortement évolué depuis deux décennies, avec une forte réduction. La prise de distance et les critiques répétées de Donald Trump vis-à-vis des alliances traditionnelles des États-Unis risquent de fragiliser l'ensemble de l'architecture de la présence américaine dans le monde, au-delà des impasses concrètes, réelles, en particulier industrielles, des dispositifs militaires de l'Amérique.

politique étrangère

Pour son dernier passage à la Maison-Blanche, Donald Trump n'a pas caché son intention de revoir dans ses fondements mêmes la posture d'intervention américaine. Il a réitéré ses menaces contre des États qu'il qualifie de « profiteurs », comme la Corée du Sud ou le Japon, et appelé les pays de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord à consacrer 5 % de leur produit intérieur brut (PIB) aux dépenses militaires, pour assumer une part plus importante du « fardeau » de l'Alliance.

La présence et la répartition des bases opérationnelles avancées américaines sont au cœur du débat : c'est dans ces infrastructures que sont stationnées non seulement les forces américaines, mais aussi les pièces détachées et munitions nécessaires aux opérations de projection de forces menées par les États-Unis. Essentiels d'un point de vue logistique, ces points d'appui constituent également un signal stratégique clé de la garantie de sécurité offerte par Washington à ses alliés.

Les prises de parole de celui qui n'était voici quelques mois que candidat révèlent une intentionnalité en droite ligne de ses convictions passées. À l'image de son premier mandat, le président semble tiraillé entre deux

tendances : la tentation, d'inspiration jacksonienne¹, d'un repli sur le continent américain et la négociation avec les alliés d'un transfert du fardeau (*burden shifting*). La première voie aurait des effets dévastateurs certains, mais le retour d'une doctrine dont les conséquences furent lourdes entre 2016 et 2020 ne serait guère plus réjouissant dans un monde qui s'est largement durci, sous l'effet de la guerre en Ukraine, de tensions plus fréquentes dans le détroit de Taïwan et d'un conflit israélo-palestinien qui redessine les équilibres géopolitiques du Moyen-Orient.

Vers un bégaiement de l'histoire ?

Au cours des dernières décennies, les États-Unis ont ajusté à plusieurs reprises leur posture stratégique, réduisant d'abord leurs forces prépositionnées à l'étranger après la guerre froide, puis s'adaptant aux engagements pris dans le cadre de la « guerre mondiale contre le terrorisme » et, plus récemment, tentant un « rééquilibrage » vers l'Asie. À l'heure actuelle, 83 500 soldats américains sont stationnés de manière permanente dans des bases au Japon, en Corée du Sud et à Guam, un chiffre significativement supérieur aux près de 55 000 militaires déployés dans la région en 2012. Ces effectifs s'intègrent dans le dispositif du commandement Indo-Pacifique qui englobe au total 375 000 militaires². La bascule d'effort au nom de l'*Asia First* s'est opérée au détriment du théâtre européen, où les effectifs américains sont passés de 300 000 militaires dans les années 1980 à environ 100 000 aujourd'hui.

Les premières intentions de Donald Trump pointent vers une accentuation de cette bascule d'effort vers l'Asie. Même si, candidat pour 2024, Donald Trump a provoqué la stupeur par ses déclarations sur le sort de Taïwan – accusant l'île d'avoir « volé » l'industrie des semi-conducteurs des États-Unis et suggérant qu'elle hausse ses dépenses de défense à 10 % de son PIB³ –, peu d'experts se risquent à prédire un abandon de l'île, ou même un désengagement de la région. Plusieurs facteurs l'expliquent, et notamment la composition de l'équipe de Donald Trump, dominée par des « faucons » favorables à une politique d'endiguement de la Chine.

1. Lors de son premier mandat, Donald Trump s'était volontiers réclamé d'Andrew Jackson (septième président des États-Unis, entre 1829 et 1837, dont il affichait le portrait dans le Bureau ovale), lequel s'était consacré à l'expansion sur le continent américain contre les Amérindiens.

2. « Obama Unveils New Strategy for "Leaner" US Military », *BBC News*, 5 janvier 2012, disponible sur : www.bbc.com.

3. J. A. Ruiz Casado, « Trump 2.0 and the Future of the Taiwan Strait Conflict », *The Diplomat*, 18 novembre 2024, disponible sur : <https://thediplomat.com>. Il est dépositaire d'un projet visant à armer Taïwan à l'été 2023 (*Taiwan Peace Through Strength Act*).

Qu'il s'agisse de Mike Waltz, conseiller à la Sécurité nationale, d'Elbridge Colby, sous-secrétaire à la Défense chargé des questions politiques et promoteur d'un rééquilibrage plus net de la posture américaine contre la Chine⁴, ou du secrétaire d'État Marco Rubio, l'administration Trump comptera plusieurs figures aux origines néoconservatrices (traditionnellement favorables à un rôle international actif des États-Unis), bien que ralliées aux positions isolationnistes du MAGA (*Make America Great Again*). Par-delà cet apparent consensus, on peut aussi ranimer les souvenirs d'un premier mandat marqué par des ventes d'armes records à Taïwan et un bras de fer commercial avec la Chine : une commission d'enquête sur les pratiques commerciales chinoises avait été lancée dès 2017.

Si le candidat Trump a lui-même reconnu que ses attaques répétées contre les comportements de « profiteur » étaient des « manières de négociateur » un meilleur partage du « fardeau » budgétaire, les souvenirs du premier mandat montrent que les menaces ne doivent pas être prises à la légère. Elles préfigurent un changement de logique sous-tendant la logique d'alliance.

Au pouvoir entre 2016 et 2020, Donald Trump a contribué à l'effort d'adaptation stratégique américain en adoptant une diplomatie transactionnelle assumée, aussi erratique que brutale. Il a ainsi menacé la Corée du Sud et le Japon de ne plus les soutenir s'ils n'augmentaient pas leurs dépenses de défense, surtout en faveur d'équipements américains⁵. Exigeant une augmentation de 400 % de la contribution de Séoul, Washington n'avait pas hésité à mettre au chômage technique quelque 4 500 Coréens travaillant sur des bases militaires américaines en 2020, déclenchant une crise d'une ampleur inédite avec la Maison-Bleue⁶. « Les États-Unis se dirigent vers une rupture avec deux alliés importants, la Corée du Sud et le Japon⁷ », alertaient à l'époque certains experts. En 2021, la fin de la crise est en grande partie due au changement de leadership à la Maison-Blanche et la question de la capacité du président républicain à désescalader les polémiques créées par lui demeure entière. Démonstration étant faite que Donald Trump n'a pas nécessairement besoin de se retirer officiellement des alliances

Les attaques répétées de Trump contre les comportements de « profiteur »

4. Il avait présidé la commission sur la stratégie de défense nationale de 2018.

5. H. Thibault, « Donald Trump exhorte Taïwan à "payer pour sa défense" », *Le Monde*, 17 juillet 2024, disponible sur : www.lemonde.fr.

6. S. Kim, « Furlough of 4,500 South Koreans Working on U.S. Military Bases in Korea », Korean American Grassroots Conference, 5 mai 2020, disponible sur : <https://kagc.us>.

7. B. Klingner, J. H. Pak et S. Mi Terry, « Trump Shakedowns are Threatening Two Key US Alliances in Asia », Brookings, 18 décembre 2019, disponible sur : www.brookings.edu.

– processus complexe, même pour un président fort – mais qu’il peut aisément affaiblir la confiance entre les États-Unis et leurs alliés.

Du *burden sharing* au *burden shifting* : changement de doctrine ?

Les déclarations de Trump suggèrent que le nouveau pouvoir à Washington sera enclin à exiger des contributions, mais suivant une logique de substitution. Au-delà d’une meilleure prise en charge par les alliés de leur propre défense – soulageant ou complétant les forces américaines basées dans leurs pays respectifs –, la hausse des dépenses militaires est vouée à *booster* les ventes de matériels américains.

Alors que des responsables otaniens et américains pointaient, peu après le début de la guerre d’Ukraine en 2022, un retour durable de l’Europe comme maillon important de la posture militaire américaine⁸, Donald Trump a clairement rappelé que l’Europe ne pouvait s’attendre à la prolongation d’une contribution qu’il juge « démesurée ». Une logique qui ne manquera pas d’avoir des effets délétères sur le système d’alliances que l’administration sortante s’était efforcée de reconsolider.

Contrairement à la diplomatie transactionnelle de Trump, Joe Biden avait misé sur des mesures de réassurance et sur la coopération multilatérale. En 2022, les États-Unis ont haussé leur contingent à 100 000 personnels en Europe, contre 60 000 avant l’invasion russe. Si leur posture a été depuis légèrement réduite, à 80 000 personnels, l’effort reste significatif. En Asie, sortant de l’ambiguïté propre à ses prédécesseurs, Biden s’est attaché à donner de nouvelles garanties de sécurité à Taïwan et aux alliés de la région, encourageant les pays partenaires à effectuer des patrouilles dans le détroit de Taïwan et signant une loi sur le renforcement de la résilience de Taïwan (2022). Dans le sillage de la *Global Posture Review* de mars 2021, son administration a conclu un nouvel accord sur le partage des coûts avec la Corée du Sud (*Special Measures Agreement*), prévoyant une augmentation modérée de la contribution de Séoul mais dans des proportions bien inférieures aux demandes initiales de Trump. Craignant d’être l’objet de nouvelles demandes d’augmentation de sa contribution financière à la présence de 28 500 soldats sur son territoire, Séoul a en effet pris les devants en passant, en octobre 2024, un accord avec Washington pour rehausser de 8,3 % sa participation entre 2026 et 2030 (1,3 milliard de dollars, soit 1,2 milliard d’euros par an). La Corée du Sud espère ainsi éviter les foudres de Donald Trump, qui avait menacé d’un retrait des forces américaines, faute d’une augmentation de cette contribution.

8. E. Kaufman et B. Starr, « US Likely to Keep 100,000 Troops in Europe for Foreseeable Future in Face of Russian Threat, US Officials Say », CNN, 20 mai 2022, disponible sur : <https://edition.cnn.com>.

Ces évolutions marquent une transition claire entre la logique de *burden sharing*, qui repose sur un partage équitable des responsabilités entre alliés, et celle de *burden shifting*, où les États-Unis cherchent à transférer une part significative du poids financier et opérationnel de leur posture militaire sur leurs partenaires. Durant la campagne présidentielle, Donald Trump et ses conseillers ont évoqué des objectifs ambitieux : des augmentations allant de 100 % à 300 % des contributions, avec par exemple la demande adressée à Taïwan de consacrer 10 % de son PIB à la défense. En Europe, certaines sources estiment qu'il pourrait transiger à 3,5 % du PIB en matière d'effort militaire, tout en liant cette augmentation à des conditions commerciales plus favorables avec les États-Unis.

L'objectif de cette démarche est double : inciter les alliés à mieux prendre en charge leur propre défense et stimuler l'achat de matériels américains. Cette vision, centrée sur une approche transactionnelle des alliances, risque toutefois de fragiliser la confiance entre partenaires. En exerçant une pression financière croissante, Washington pourrait non seulement affaiblir ses relations d'alliance traditionnelles mais également inciter certains pays à diversifier leurs partenariats stratégiques pour réduire leur dépendance vis-à-vis des États-Unis. Ainsi, cette transition d'un partage équitable à une logique de substitution pose une question fondamentale : l'intérêt économique immédiat doit-il l'emporter sur la cohésion et la durabilité du système d'alliances ?

Le risque d'un décrochage

La mise en œuvre de la politique de Donald Trump pourrait fragiliser l'ensemble de la posture américaine et pourrait bien inspirer d'autres réactions en retour à travers le globe. La présidente du Honduras a déjà menacé d'expulser l'armée américaine d'une base construite voici plusieurs décennies dans ce pays d'Amérique centrale, si le président Trump procédait à des déportations massives d'immigrés sans papiers des États-Unis.

L'histoire récente montre que des décisions brutales peuvent reconfigurer rapidement les équilibres stratégiques mondiaux. En pleine guerre froide, par exemple, le reflux des empires coloniaux s'était accompagné de transformations majeures dans les réseaux de bases militaires, vues comme des reliquats de l'impérialisme occidental : abandon de la plupart des bases militaires britanniques « à l'est de Suez » dans les années 1970, fermeture entre 1955 et 1968 par Paris de toutes ses emprises militaires au sud de la Méditerranée.

Une nouvelle vague similaire de rejet rapide et massif n'est pas à exclure, surtout si l'on considère le récent retrait massif et brutal des forces françaises d'Afrique. Sur fond de sentiment anti-français grandissant et sous la pression de régimes du Burkina Faso, du Niger et du Mali, le retrait précipité des forces françaises d'Afrique de l'Ouest témoigne de l'instabilité de ces configurations militaires.

Une mise en cause de l'accès américain à des bases vitales ?

Des menaces aveugles et généralisées contre les alliés, combinées à une guerre commerciale qui s'annonce féroce, pourraient avoir des conséquences imprévues, mettant en péril l'accès américain à des bases pourtant vitales dans un contexte de tensions accrues, voire de conflit ouvert. Comment les charges financières seront-elles réparties ? Quels usages ces bases pourraient-elles remplir en cas de crise ? Quels systèmes et infrastructures y sont stationnés ? La solidité et la viabilité des réseaux militaires américains à l'étranger pourraient être remises en cause.

Le terme de *leasehold empire* – « empire locataire » – a été parfois employé pour refléter la relative fragilité de la posture militaire américaine. Washington dépend d'une convergence d'intérêts, même partielle, avec les États hôtes de ses forces à l'étranger pour pouvoir les utiliser en cas de conflit. L'histoire contemporaine a montré qu'un déséquilibre même partiel dans la relation bilatérale entre Washington et ses alliés pouvait avoir des conséquences néfastes sur sa liberté de manœuvre, sans nécessairement aboutir à une rupture nette, c'est-à-dire sur un départ concret des troupes américaines⁹. En 2003, les forces américaines se sont ainsi vues refuser l'accès aux territoires saoudien et turc pour les premières phases d'opérations contre l'Irak. Si le Pentagone a alors pu conduire la majeure partie de ses opérations aériennes depuis la mer, d'où cinq porte-avions de l'US Navy ont mené près de 8 000 sorties aériennes dans le premier mois de l'invasion¹⁰, les conséquences seraient autrement graves dans un conflit où une large avance quantitative avantagerait la Chine, notamment en manière navale : la marine chinoise était en 2021 la plus grande marine du monde, avec 355 navires de guerre, et devrait élargir son format jusqu'à 450 bâtiments en 2025¹¹.

9. A. Wohlstetter, « On the Value of Overseas Bases », RAND Corporation, 1960, disponible sur : www.rand.org ; K. E. Calder, *Embattled Garrisons: Comparative Base Politics and American Globalism*, Princeton, Princeton University Press, 2007 ; R. E. Harkavy, *Strategic Basing and the Great Powers, 1200-2000*, London, Routledge, 2007.

10. K. E. Calder, *Embattled Garrisons: Comparative Base Politics and American Globalism*, op. cit., p. 145.

11. J. Sapien, « The Inside Story of How the Navy Spent Billions on the "Little Crappy Ship" », *ProPublica*, 7 septembre 2023, disponible sur : www.propublica.org.

Des études récentes suggèrent en outre que l'hypothèse selon laquelle les bases américaines en Asie pourraient être librement utilisées pour contrer la Chine, y compris dans des scénarios impliquant Taïwan, est une forme de « vœu pieux » (*wishful thinking*).

L'exemple taïwanais

En fragilisant l'un des piliers majeurs des accords de présence (*basing*), le « partage du fardeau¹² », l'administration Trump pourrait générer des effets de bord et perturber certaines des hypothèses sous-tendant la planification militaire dans l'Indo-Pacifique.

Actuellement au nombre de 545 dans le monde, les bases américaines ont fait l'objet, dans les décennies de l'après-guerre froide, d'âpres discussions quant à leur coût et leur vulnérabilité future¹³, en particulier dans l'hypothèse d'un conflit sino-américain. Face à une Amérique incapable de s'affranchir de la « tyrannie des distances » – 11 000 kilomètres séparent San Diego des bases américaines les plus proches –, Pékin serait naturellement incité à « paralyser » ces nœuds géostratégiques en amont du conflit, par une campagne de frappes ou *via* l'emploi de moyens de pression destinés à subvertir des États alliés, dès lors poussés à interdire l'usage de leur territoire pour des opérations américaines dirigées contre la Chine.

Au cœur de cette analyse figurent les pays d'Asie du Sud-Est, comme Singapour et la Thaïlande, pris entre leur dépendance croissante vis-à-vis de Pékin et leur volonté de préserver une certaine neutralité. Le cas de Singapour illustre cette position délicate : bien que l'accord de présence signé avec les États-Unis en 2016 permette aux forces américaines d'utiliser ses bases pour quinze années supplémentaires, Singapour reste vague sur l'accès en temps de conflit, la neutralité de la cité-État demeurant une ligne directrice héritée de Lee Kuan Yew. L'accord précise que les droits d'accès visent à « renforcer un Indo-Pacifique libre et ouvert », mais se concentre plus sur la protection des lignes maritimes que sur une confrontation directe avec la Chine. En 2024, le ministre de la Défense Ng Eng Hen soulignait cette prudence, appelant à éviter « toute confrontation sino-américaine au moins pour cette décennie » et avertissant que « même si l'Amérique parvient à conserver sa suprématie militaire, [un conflit]

12. Les deux autres étant le nombre de troupes stationnées et les infrastructures déployées, le statut légal, fiscal et administratif des forces étrangères (régis par des *Status of Forces Agreements*).

13. Un chiffre qui place les États-Unis à la première place – et de très loin – du club très fermé des puissances disposant de points d'appui à l'étranger.

marquerait la fin de la *pax americana* en Indo-Pacifique »¹⁴. Une réserve qui traduit la crainte d'alimenter le réarmement et le révisionnisme chinois inévitable.

Comme le relève¹⁵ Ngeow Chow-Bing, si l'un des alliés majeurs venait à faire défaut les obstacles pourraient s'enchaîner : « Après tout, dans l'éventualité où un allié proche des États-Unis, comme la Corée du Sud, sous un gouvernement conservateur fortement pro-États-Unis, déclarerait publiquement qu'il ne s'impliquerait pas dans un éventuel conflit avec Taïwan, d'autres agiraient probablement de la même manière, à moins d'être directement ciblés par la Chine. » Or ce scénario est moins incongru qu'on ne le pense. Le Japon semble plus susceptible que tous les autres alliés d'accéder aux demandes américaines d'installation de bases et d'accès à des installations en cas d'urgence, mais les chercheurs reconnaissent que « si le Japon n'est pas attaqué, l'accès américain pour mener des opérations de combat est incertain ». De son côté, le positionnement de la Corée du Sud, maillon important de la posture stratégique américaine en Asie, est douteux. Au-delà du vif désir de Séoul d'éviter de contrarier la Chine en l'incitant à exercer une coercition économique, il n'est pas certain que Pékin ou Washington souhaitent impliquer le théâtre coréen dans un conflit, du fait du risque d'embrasement régional et, pour Washington, du spectre d'une guerre à mener sur deux fronts.

De plus, les réactions naturelles peuvent être considérablement amplifiées par l'ajout d'actions de cyber-influence et d'autres formes d'ingérences étrangères, accélérant ainsi la volatilité des relations bilatérales et rendant les situations encore plus difficiles à contrôler pour les puissances extérieures. Les accords de présence donnent un poids important à l'opinion publique, et donc aux changements politiques internes, des pays hôtes. En s'appuyant sur des incidents isolés mais symboliques, la dynamique médiatique peut retourner l'opinion et affaiblir le soutien à la présence militaire étrangère, selon le principe bien connu du « caporal stratégique ». Le cas du Marine K. Gadson, devenu contractuel civil sur la base aérienne de Kadena et arrêté pour viol et meurtre d'une jeune Okinawaïenne en mai 2016, a par exemple suscité une vague d'émotion dans le pays, suivie d'une révision des accords SOFA et d'appels au départ des Marines¹⁶. Sans être le fruit de manipulations étrangères ou

14. R. Agrawal, « How Singapore Manages U.S.-China Tensions », *Foreign Policy*, 12 décembre 2024, disponible sur : <https://foreignpolicy.com> (consulté le 15 décembre 2024).

15. N. Chow-Bing, « How Southeast Asia Might React in a Potential Military Conflict over Taiwan », *Carnegie Endowment for International Peace*, 17 juin 2024, disponible sur : <https://carnegieendowment.org>.

16. É. Seizelet, « Les employés civils sur les bases américaines au Japon. La face cachée de la coopération nippo-américaine », *Études de l'Iffri*, Iffri, 5 septembre 2022, p. 50-60.

de tensions diplomatiques, cette affaire prouve avec quelle rapidité la relation bilatérale peut basculer dans un sens défavorable aux États-Unis.

La manipulation de l'information constitue un péril très contemporain dont l'efficacité a déjà été éprouvée du côté français. Les exemples du Niger et du Mali ont montré comme une situation politique volatile pouvait mettre à rude épreuve les accords militaires existants, voire les annuler brutalement. Les campagnes de désinformation ont également joué un rôle crucial : en avril 2022, une vidéo trafiquée montrant l'enterrement de cadavres près de la base militaire de Gossi, au Mali, par des militaires français a ainsi été massivement relayée sur les réseaux sociaux.

Une police d'assurance américaine plus chère et moins crédible ?

Tout effort militaire américain supplémentaire significatif apparaît irréaliste à court terme, en raison du niveau de déficit américain (1 830 milliards de dollars), du « mur » de la dette publique (sans doute 135 % du PIB en 2025) ou encore de la priorité donnée par l'administration Trump à la réalisation de ses très nombreuses – et coûteuses – promesses électorales (baisses d'impôts, « déportations » de masse...), par nature complexes d'un point de vue fiscal et budgétaire¹⁷.

À ces contraintes conjoncturelles sur les marges de manœuvre de Washington se superpose une tendance lourde à la réduction de la posture d'intervention américaine, depuis le début des années 2000, qui a vu le réseau de bases de Washington se contracter de plus de 700 installations à l'étranger en 2002 à 545 en 2023. Outrepasant l'objectif de réduction fixé en 2004 par l'administration Bush dans un contexte autrement plus permissif sur le plan géostratégique, ce processus s'est naturellement accompagné d'une baisse des contrats opérationnels.

Rompant avec la stratégie déclaratoire des administrations Clinton et Bush – qui avaient conservé une *2.5 wars strategy*, impliquant la capacité de mener simultanément deux guerres majeures et un conflit de moindre importance –, Barack Obama a marqué une inflexion vers une nouvelle stratégie dite 1+2, dans laquelle les forces américaines conserveraient la capacité de « faire plus d'une chose à la fois », mais plutôt au sens de conduire un conflit majeur et mener simultanément plusieurs opérations de moindre envergure.

17. C. Hulse et C. Edmondson, « Congress Approves Spending Extension, Ending Shutdown Crisis », *The New York Times*, 20 décembre 2024, disponible sur : www.nytimes.com (consulté le 23 décembre 2024).

De nos jours, certains experts estiment que cette ambition, même réduite, reste décalée par rapport aux moyens réels. « Si vous prenez la stratégie de défense nationale (*National Defense Strategy*), qui est restée largement inchangée depuis 2014, elle appelle à “contenir, rivaliser, dissuader ou vaincre” », résume¹⁸ Harlan K. Ullman. « Maintenant, dites-moi : dans quelle mesure avons-nous réussi à contenir ou à rivaliser ? Avons-nous contenu ou concurrencé la Chine ou la Russie ? Nous n’avons pas empêché la Russie d’envahir l’Ukraine – à deux reprises. La Chine continue de menacer Taïwan et de renforcer considérablement ses capacités militaires. À partir de ces faits, on peut tirer quelques conclusions sur la surextension stratégique (*overstretch*). »

En ligne avec ce constat, la question d’une clarification de ces engagements est posée avec insistance depuis le début de la guerre d’Ukraine par nombre de commentateurs, inquiets d’un grand écart stratégique prévisible à moyen terme. Les contraintes pesant sur le format des armées américaines nourrissent les doutes sur la capacité de Washington à s’acquitter de ses promesses vis-à-vis de son système d’alliances, qui compte aujourd’hui plus de 50 États alliés ou quasi alliés, comme Taïwan, ou des partenaires proches comme l’Inde, Singapour ou le Vietnam – toutes promesses assorties d’engagements, explicites ou implicites.

À l’appui du doute, certains travaux récents mettent en avant les apories de la planification militaire américaine, soulignant par exemple que les considérations logistiques, de prépositionnement des forces armées et de politique d’alliance des États-Unis dans l’Indo-Pacifique sont toutes conçues pour un conflit contre la Corée du Nord ou la Chine mais jamais pour des conflits simultanés¹⁹, alors même que les simulations révèlent qu’il est presque impossible que l’un ou l’autre se produise sans une certaine forme de simultanéité²⁰.

Reflète d’une anxiété grandissante, les alliés ont demandé de plus en plus de signes de réassurance pendant le mandat Biden, en dépit du renouvellement et du renforcement de nombreux accords. La signature de la déclaration de Washington entre États-Unis et Corée du Sud d’avril 2023, visant à ce que le Pentagone communique plus ouvertement sur le parapluie nucléaire offert à la Corée du Sud, n’a par exemple pas

18. Entretien avec Harlan K. Ullman, *senior advisor* à l’Atlantic Council, le 21 décembre 2024.

19. « The Overstretched Superpower: America Could Face Wars in the Middle East, Ukraine and Taiwan », *The Economist*, 24 octobre 2023, disponible sur : www.economist.com.

20. M. Garlauskas, « The United States and its Allies Must be Ready to Deter a Two-Front War and Nuclear Attacks in East Asia », Atlantic Council, 16 août 2024, disponible sur : www.atlanticcouncil.org.

empêché la Maison-Blanche d'évoquer le développement d'une dissuasion nucléaire coréenne propre.

À ce contexte s'ajoutent des préoccupations de plus en plus visibles sur les ressources allouées aux armées américaines. La question capacitaire est au cœur de ces doutes. Si les États-Unis s'engageaient dans un conflit dans le Pacifique, « l'armée américaine serait à court de munitions dans les trois à dix jours », estime²¹ le Center for Strategic and International Studies au terme d'un processus de simulation d'engagement contre la Chine, ajoutant que le Pentagone n'a « mis sous contrat qu'une fraction seulement des armes cédées à l'Ukraine ».

Par-delà le remplacement des munitions cédées aux pays alliés, et à l'Ukraine en particulier – à qui les États-Unis ont fourni l'équivalent de sept ans de production des missiles antichars *Javelin* entre février et août 2022 –, des inquiétudes émergent également sur le format des armées elles-mêmes. Le cas le plus emblématique est celui l'US Navy, qui traverse une « décennie 2020 terrible » (*Terrible 20s*). Bien que les experts aient alerté de longues années durant sur les apories de la planification militaire américaine dans ce domaine²², cette décennie est marquée par le retrait en pagaille de navires de surface et de sous-marins, ainsi que par un « effet ciseaux » budgétaire, obérant toute perspective de remontée en puissance rapide. Le budget de la marine pour l'année 2025 prévoit le déclassement de dix-neuf navires, alors que seuls six nouveaux navires seront construits²³.

Les apories de la planification militaire américaine

Les craintes portent enfin sur les chaînes d'approvisionnement de la défense américaine. À l'ère où les réflexions sur l'atténuation des risques (*de-risking*) parcourent tous les secteurs industriels, certains travaux récents pointent les dangers associés à l'extrême concentration opérée notamment auprès des fournisseurs secondaires. Pour assurer une plus saine diversification des chaînes d'approvisionnement, un effort supplémentaire de 300 milliards de dollars serait nécessaire.

Ces défis sont exacerbés par des incertitudes politiques. Accusé d'avoir aligné les promesses non financées, Donald Trump devra gérer des arbitrages difficiles dès les premières semaines de son mandat. Son récent

21. S. G. Jones, *Empty Bins in a Wartime Environment: The Challenge to the U.S. Defense Industrial Base*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2023.

22. « SSBN(X) – You'll be Lucky to get 10 », blog CDR Salamander, 14 avril 2010, disponible sur : <https://cdrsalamander.blogspot.com>.

23. « Report to Congress on the Annual Long-Range Plan for Construction of Naval Vessels for Fiscal Year 2025 », Office of the Chief of Naval Operations, 9 décembre 2020, p. 25.

échec à obtenir une suspension du plafond de la dette, en décembre 2024, souligne la fragilité de sa position face à la majorité étroite dont il dispose à la Chambre des représentants, où des Républicains modérés opposés à l'augmentation du déficit compliquent la réalisation de son programme intérieur. De plus, ses priorités affichées, sur l'immigration ou la baisse des impôts, risquent de se heurter aux multiples fronts d'engagement militaire ouverts depuis 2022, qui limitent considérablement ses marges de manœuvre.

« Les problèmes de gouvernance – blocage du budget, crise du plafond de la dette – ne feront que s'aggraver, créant un effet d'embouteillage (*gridlock*) », prévoit Harlan K. Ullman, qui annonce qu'en « l'absence d'une stratégie cohérente ou d'une gouvernance efficace, 2025 pourrait devenir l'une des années les plus disruptives de l'histoire moderne des États-Unis ».



Mots clés

Stratégie militaire américaine
Alliances
Bases avancées
Indo-Pacifique

politique étrangère



Découvrez nos nouvelles offres d'abonnement sur le site www.revues.armand-colin.com

- ✓ Bénéficiez de services exclusifs sur le portail de notre diffuseur
- ✓ Accédez gratuitement à l'ensemble des articles parus depuis 2007
- ✓ Choisissez la formule papier+numérique ou e-only

TARIFS 2025

► S'abonner à la revue		France TTC	Étranger HT*
Particuliers	papier + numérique	■ 85,00 €	■ 105,00 €
	e-only	■ 70,00 €	■ 85,00 €
Institutions	papier + numérique	■ 185,00 €	■ 205,00 €
	e-only	■ 140,00 €	■ 160,00 €
Étudiants**	papier + numérique	■ 70,00 €	■ 75,00 €
	e-only	■ 50,00 €	■ 55,00 €

* Pour bénéficier du tarif Étranger HT et être exonéré de la TVA à 2,1 %, merci de nous fournir un numéro intra-communautaire

** Tarif exclusivement réservé aux étudiants sur présentation d'un justificatif

► Acheter un numéro de la revue	Tarif	Numéro (format X-20XX)	Quantité
Numéro récent (à partir de 2014)	■ 23,00 €
Numéro antérieur à 2014	■ 20,00 €
TOTAL DE VOTRE COMMANDE		 €
FRAIS DE PORT		3,00 € pour une commande < à 35 € €
(achat au n° seulement)		0,01 € pour une commande > à 35 € €
TOTAL DE MA COMMANDE (commande + frais de port)		 €

Bon de commande à retourner à :

DUNOD ÉDITEUR - Service Clients - 11, rue Paul Bert - CS 30024 - 92247 Malakoff cedex, France
Tél. 0 820 800 500 - Étranger +33 (0)1 41 23 66 00 - revues@armand-colin.com

Adresse de livraison

Raison sociale :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : |_|_|_| Ville : Pays :
Courriel :@.....

Règlement à l'ordre de Dunod Éditeur

- Par chèque à la commande
- À réception de facture (institutions uniquement)
- Par mandat administratif (institutions uniquement)

Date : __/__/__

Signature (obligatoire)

Je souhaite effectuer mes démarches en ligne ou par courriel/téléphone

- ✓ Je me connecte au site www.revues.armand-colin.com, onglet « ÉCO & SC. POLITIQUE »
- ✓ Je contacte le service clients à l'adresse revues@armand-colin.com ou au 0 820 800 500

En vous abonnant, vous consentez à ce que Dunod Éditeur traite vos données à caractère personnel pour la bonne gestion de votre abonnement et afin de vous permettre de bénéficier de ses nouveautés et actualités liées à votre activité. Vos données sont conservées en fonction de leur nature pour une durée conforme aux exigences légales. Vous pouvez retirer votre consentement, exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, ou encore définir le sort de vos données après votre décès en adressant votre demande à infos@dunod.com, sous réserve de justifier de votre identité à l'autorité de contrôle. Pour en savoir plus, consultez notre Charte Données Personnelles <https://www.revues.armand-colin.com/donnees-personnelles>. Toute commande implique que vous ayez préalablement pris connaissance des conditions générales d'abonnement sur notre site : <https://www.revues.armand-colin.com/cga>

